



## Specifications Techniques

### Qualité et format du support

Il est impératif d'utiliser un papier dont les normes techniques sont les suivantes :

| Caractéristiques | Unité            | Valeur      | Norme de référence |
|------------------|------------------|-------------|--------------------|
| Epaisseur        | µm               | ≥130        | NF.EN.20534        |
| Grammage         | g/m <sup>2</sup> | 135 (±2%)   | NFQ03-019          |
| Main             | cm <sup>3</sup>  | ≥0.97       | -                  |
| Rigidité         | mN.m             | ≥1.20       | ISO 5629           |
| Format           | mm x mm          | 1185 x 1750 | -                  |

### Caractéristiques d'impression

Une impression recto verso est recommandée pour obtenir le meilleur effet lors du rétro éclairage du mobilier.

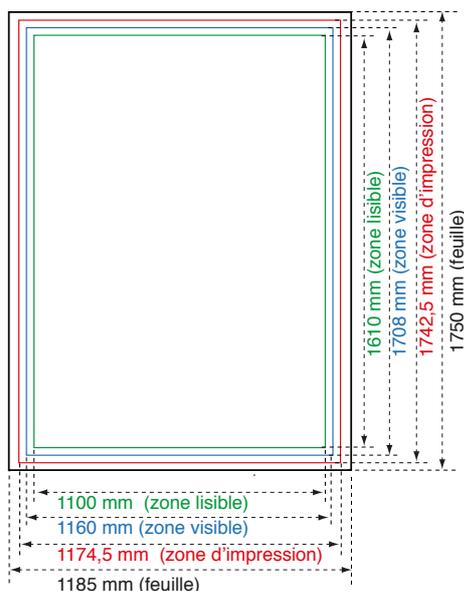


### Spécifications techniques

**Zone d'impression:** Pour les affiches réalisées à fond perdu (cas où le fond prévu du visuel n'est pas blanc), il est impératif de respecter la zone d'impression. Cela a pour but d'éviter l'apparition d'un cadre blanc tout autour ou sur un des bords de l'affiche une fois posée dans le mobilier (effet de parallaxe).

**Zone visible:** Zone dans laquelle l'ensemble des éléments peuvent être vus ou partiellement vus sur les bords d'affiche selon le type de mobilier (moulure et Marie Louise +/- importants)

**Zone lisible:** Zone dans laquelle l'ensemble des éléments sont toujours visibles et lisibles. Par conséquent, nous préconisons que les textes et les logos soient placés à l'intérieur de cette zone.





## Délais et mode de livraison des affiches

### A. Délai :

10 jours avant le début de la campagne dans les ateliers.

Si le délai de livraison des affiches n'est pas respecté, les affiches ne pourront pas être affichées selon le planning.

### B. Livraison:

Dans les ateliers de JCDecaux Dewez  
Poverstraat 88 - 1731 Relegem  
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h00 - 15h00  
Mercredi : 8h00 - 12h00

### C. Mode :

| Type de livraison | Conditions   |
|-------------------|--|
| Rouleau           | <ul style="list-style-type: none"><li>concerne les campagnes de moins de 100 affiches</li><li>50 affiches max. par rouleau</li><li>les affiches doivent être roulées sur le côté le plus petit, la face verso vers l'extérieur</li></ul> |
| Palette           | <ul style="list-style-type: none"><li>concerne les campagnes de plus de 100 affiches</li></ul>   |

### D. Quantité :

+ 10 % de réserve

## Obligations

- Les affiches doivent impérativement nous être livrées avec la référence TPN sous peine de ne pas être affichées (format belge 2m<sup>2</sup> : 1 euro par affiche) ; sauf si vous êtes exemptés de la taxe d'apposition d'affiches, dont la charge de la preuve repose entièrement sur le requérant.
- Les preneurs doivent s'engager à respecter la législation relative à l'emploi des langues en vigueur dans les villes considérées.
- En cas de réaffichage durant la campagne et en cas de collage hors période de collage : nous consulter pour la faisabilité et détermination des frais supplémentaires.

## Stockage des affiches

En aucun cas il ne sera possible de récupérer les affiches ayant servi à la campagne.  
8 jours après la fin de la campagne, le solde des affiches sera détruit (100% papier recyclé).

## Bandeau adresse

Les bandeaux d'adresse doivent faire partie intégrante de l'affiche et ne doivent pas être surcollés.

### Important !

Toute livraison doit être accompagnée de :

- un bon de livraison avec mention de : le nom de la campagne, la ville, la quantité d'affiches, la date de début de la campagne et la référence imprimeur
- un exemplaire du visuel en A4